# PASSERIN INDIGO

Indigo Bunting

*Passerina cyanea*

- NICHEUR MIGRATEUR PEU COMMUN
- AIRE: EN EXTENSION
- EFFECTIFS: EN AUGMENTATION

Arnaud Delvaux

Autour de Québec, on disait jadis du Passerin indigo qu'il était « aussi bleu que localisé ». Maintenant davantage répandu – là comme ailleurs – ce ravissant oiseau n'en demeure pas moins convoité par les observateurs. Confinée au quadrant sud-est de l'Amérique du Nord jusqu'au premier tiers du XXe siècle, l'espèce a étendu son aire depuis, vers l'ouest comme vers le nord (Payne, 2006).

## RÉPARTITION ET EFFECTIFS

La répartition du Passerin indigo englobe les Basses-terres du Saint-Laurent ainsi que le sud des Appalaches, des Laurentides méridionales et des Basses-terres de l'Abitibi. Les atlasseurs ont trouvé des mâles chanteurs jusque sur la Haute-Côte-Nord et dans le nord du Lac-Saint-Jean. Il faut noter toutefois que ces oiseaux étaient toujours solitaires et que la plupart des mentions périphériques ayant été recueillies durant la campagne de l'Atlas se rapportent à l'année 2010, durant laquelle on a enregistré un printemps exceptionnellement doux. C'est aussi en 2010 que la toute première nidification a été confirmée en Abitibi, au nord-est de Val-d'Or; il s'agit d'ailleurs de la seule preuve de reproduction au Québec jamais obtenue au nord du 48e parallèle.

Le Passerin indigo niche le plus souvent dans les milieux arbustifs ou de lisière: haies, emprises de lignes électriques, bordures de routes et champs en friche sont autant d'endroits où on peut le trouver (M. A. McLaren, 2010e). Au Québec, c'est dans l'ouest de son aire que son abondance relative est la plus forte; il est nombreux en Outaouais et sur la frange sud des Laurentides méridionales, où il affectionne les substrats rocheux parsemés de chênes et les clairières au sein des forêts de feuillus matures. Sa probabilité d'observation culmine dans l'Érablière à caryer cordiforme et l'Érablière à tilleul. À l'extérieur de ces domaines bioclimatiques, l'espèce est nettement moins commune. La démarcation est tranchée et s'opère à la transition entre les forêts feuillues et les forêts mixtes.

## SITUATION

Depuis l'époque du premier atlas, le Passerin indigo a étendu son aire de répartition dans le Québec méridional. En tout et partout, il a été détecté dans deux fois plus de parcelles cette fois-ci. Son apparente colonisation de l'Abitibi-Témiscamingue pourrait cependant découler en partie de l'effort accru des atlasseurs locaux. Quant à sa probabilité d'observation, elle a crû de 55 %, alors que les données BBS montrent une croissance des effectifs au Québec pour l'intervalle compris entre 1990 et 2014. Dans son fief de la Plaine du Saint-Laurent (RCO 13), la probabilité d'observer l'espèce a augmenté de près de 75 %; toutefois, pour cette même RCO, les données BBS ne sont pas assez précises pour permettre de confirmer ou d'infirmer ces résultats pour la période 1990-2014.

Bien que la progression du Passerin indigo soit indéniable, ses causes exactes restent mystérieuses. Depuis l'époque du premier atlas, l'intensification de l'agriculture et l'étalement urbain ont contribué à la destruction de bon nombre de friches et de haies recherchées par l'espèce. Si le passerin a pu en être affecté localement, il semble qu'à grande échelle, il n'en ait pas souffert. On pourrait avancer qu'en revanche, d'autres habitats propices ont pu apparaître par suite du déboisement et de l'abandon de terres agricoles, mais ce phénomène semble bien marginal puisque dans les Basses-terres du Saint-Laurent, la tendance est plutôt au remplacement des cultures pérennes par des cultures annuelles (chapitre 4). Au vu de ce qui précède, il apparaît difficile de prédire si l'oiseau bleu verra la croissance de ses populations se poursuivre dans les prochaines décennies.

*Olivier Barden*

## FICHE TECHNIQUE

| | 1984-1989 | 2010-2014 |
|---|---|---|
| NIDIFICATION POSSIBLE | 197 | 348 |
| NIDIFICATION PROBABLE | 120 | 283 |
| NIDIFICATION CONFIRMÉE | 50 | 93 |
| **PARCELLES AVEC OBSERVATION** | **367** | **724** |
| **PROPORTION DES PARCELLES VISITÉES** | **14,9 %** | **18,0 %** |
| POINTS D'ÉCOUTE (NOMBRE) | S.O. | 502 |
| POINTS D'ÉCOUTE (ÉLÉVATION EN MÈTRES) | S.O. | 7-480 |

## INDICES DE NIDIFICATION

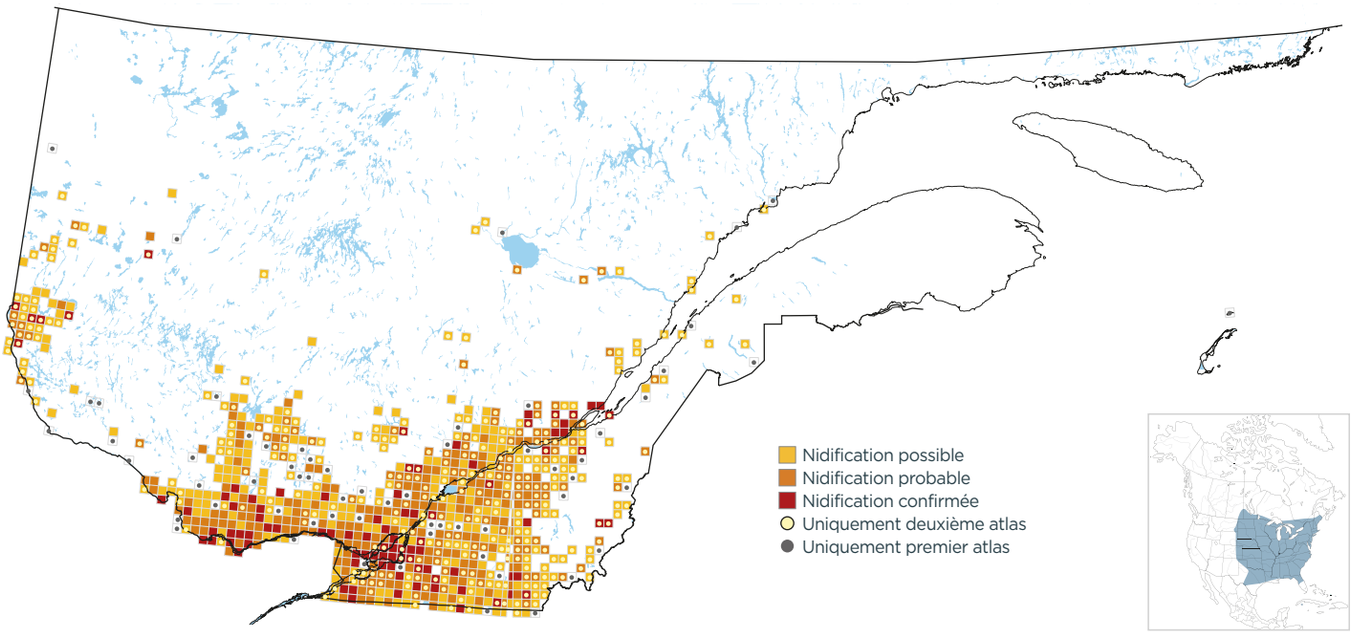


## PROBABILITÉ D'OBSERVATION

1984-1989

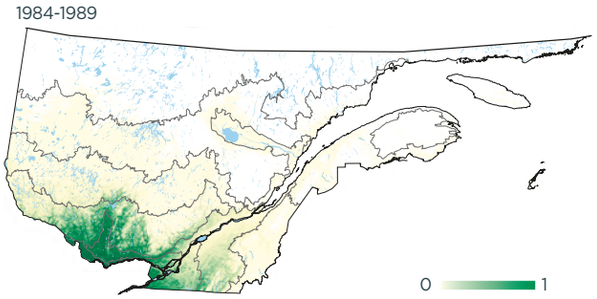


2010-2014

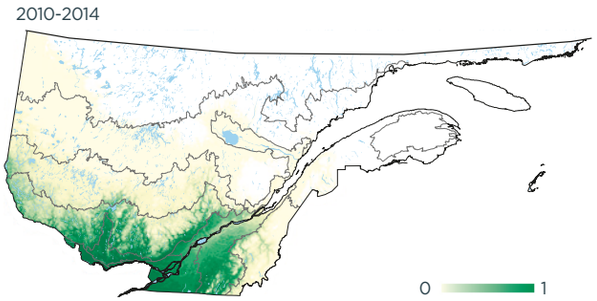


Variation

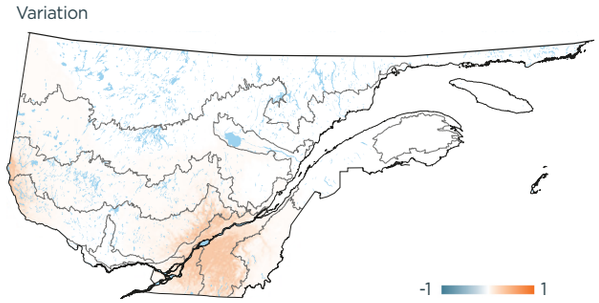


## INDICES DE NIDIFICATION (meilleur indice par parcelle; %)

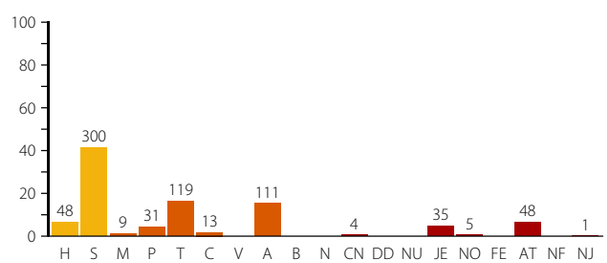


## DOMAINES BIOCLIMATIQUES (parcelles avec observation; %)

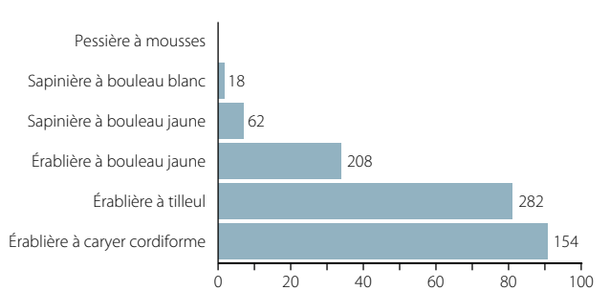

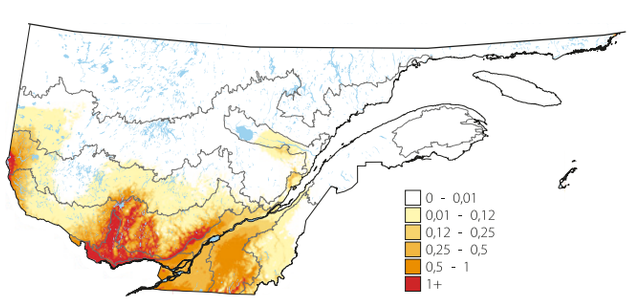
## ABONDANCE RELATIVE (nombre d'individus par 15 points d'écoute)